

LIVRE BLANC / OCTOBRE 2026

Le constat, une nouvelle dimension.

Du papier au dossier de preuve multimédia

Photographies / PDF / Vidéo / 360° / Cartographie / Drone

Voir le détail.
Comprendre le contexte.
Conserver l'ensemble.

01

PAPIER

Décrire et illustrer.

02

PDF

Structurer et transmettre.

03

Bundle, ou Dossier de Preuve

Relier et explorer.

Pour les commissaires de justice
et les clerks habilités aux constats.

Une publication Master Report • www.master-report.com

01 / L'ESSENTIEL

Le support évolue. L'exigence demeure.

Du tirage photographique au dossier interactif, une même question traverse l'histoire du constat : comment permettre à une personne absente des lieux de comprendre, le plus fidèlement possible, ce qui a été observé ?

3 748

Commissaires de justice au **1er janvier 2025**, selon la CNCJ. [2]

2 208

Offices en France au **1er janvier 2026**, selon la CNCJ. [1]

91 %

Des **12 ans et plus** possèdent un smartphone en 2025. Baromètre 2026. [3]

Ces chiffres situent la profession et son environnement numérique. Ils ne mesurent ni le nombre national de constats, ni la part des offices utilisant la vidéo ou le Bundle, ou Dossier de Preuve.

Trois idées à retenir

Le PDF reste le point d'entrée. Le lecteur doit pouvoir identifier la mission, suivre les constatations et retrouver les pièces sans commencer par explorer des dizaines de fichiers.

Chaque média répond à une question. La photo montre un détail ; la vidéo restitue un déroulement ; le 360° éclaire l'espace ; la carte situe les observations ; le drone élargit les points de vue. Leur intérêt tient à leur complémentarité, non à leur accumulation.

La confiance reste une affaire de méthode. Le constatant réalise personnellement les constatations, en conserve la maîtrise et veille à l'intégrité des annexes. Le support ne se substitue pas à ces exigences. [8]

Votre parcours de lecture

Comprendre	Mettre en pratique
03-05 Du papier au PDF	11-12 Organiser et choisir les médias
06-10 Photos, vidéo, drone, 360° et cartes	13-14 Sécuriser et déployer
15 Sources et références	16 Passer à l'action avec Master Report

02 / UNE ÉVOLUTION PROGRESSIVE

Quatre étapes. Un même fil conducteur.

L'histoire du constat ne se résume pas au remplacement d'un support par un autre. Chaque étape conserve les acquis de la précédente et répond à une difficulté supplémentaire.

Étape	Ce qui change	La question dominante
PAPIER + ARGENTIQUE	Les constatations sont rédigées ; les tirages photographiques illustrent le récit.	Comment décrire avec précision ?
TEXTE + PHOTO NUMÉRIQUE	Les images sont vérifiables sur place, puis intégrées au document sans tirage argentique.	Comment produire et classer plus facilement ?
PDF	La présentation est stabilisée dans un fichier transmissible et consultable sur différents postes. [5]	Comment diffuser une version de référence ?
DOSSIER MULTIMÉDIA	Le texte, les images, le mouvement et la localisation sont reliés dans un ensemble navigable.	Comment rendre les pièces compréhensibles et retrouvables ?

Quelques jalons objectifs

1993

Naissance du format PDF, développé par Adobe. [4]

2000

La loi du 13 mars adapte le droit de la preuve à l'écrit et à la signature électroniques. [6]

2008

Publication de la norme internationale **ISO 32000-1**, relative au PDF 1.7. [5]

Les pratiques coexistent, selon les missions, les équipements et les attentes des destinataires.

**Le progrès n'est pas de remplacer le texte par des images.
C'est de mieux les faire travailler ensemble.**

03 / PAPIER & PHOTOGRAPHIES ARGENTIQUES

La précision avant la profusion.

Le constat sur papier impose une discipline utile : décrire, ordonner, légender. L'évolution numérique gagne à conserver cette exigence plutôt qu'à l'effacer.

Une chaîne matérielle

Avec l'argentine, la prise de vue n'est qu'une étape. Le développement, le tirage, le choix des photographies et leur rapprochement avec le texte interviennent ensuite. Le dossier circule sous forme physique ; chaque copie suppose une nouvelle opération de reproduction.

Cette organisation rend particulièrement important le repérage dès le terrain. Une image isolée, même nette, ne précise pas spontanément la pièce, l'orientation, les circonstances ou l'objet exact de l'observation.

Trois acquis à ne pas perdre

DÉCRIRE

Un texte intelligible, qui reste utile même lorsque le lecteur ne consulte pas immédiatement la photographie.

ORDONNER

Un parcours logique, des repères stables et une correspondance explicite entre chaque image et sa description.

DISTINGUER

Ce qui a été observé, ce qui a été déclaré par un tiers et ce qui n'a pas pu être vérifié.

La rigueur descriptive ne dépend pas d'une nostalgie du papier : les règles professionnelles actuelles exigent des mentions claires, précises et indépendantes. [8]

Ce que le numérique libère

La vérification immédiate d'une photographie permet de refaire une vue floue avant de quitter les lieux. L'intégration au document peut éviter les manipulations de tirages. Le partage d'un fichier réduit la dépendance à la circulation d'exemplaires physiques. En contrepartie, classement et conservation doivent être organisés dès la capture.

EXEMPLE DE LECTURE

Une fissure photographiée en gros plan devient plus intelligible lorsque le dossier permet aussi de retrouver la façade, le niveau et la zone concernés. La photographie montre ; la description situe. Le numérique doit renforcer ce lien.

04 / LE PDF

Un socle. Pas une impasse.

Le PDF apporte une réponse simple à un besoin essentiel : transmettre un document dont la présentation reste cohérente d'un environnement de lecture à l'autre. [5]

Ce qu'il a changé

Une pagination stable, une mise en page maîtrisée, des photographies intégrées : le PDF donne au lecteur un point d'entrée commun. Il peut être conservé localement et imprimé. La recherche textuelle facilite le repérage lorsque le fichier contient un texte exploitable, et pas seulement des pages numérisées sous forme d'images.

Pour le client, l'avocat ou l'expert, cette stabilité facilite les renvois : une section, une page et un numéro de photographie deviennent des repères partagés. Le PDF demeure ainsi le support naturel du récit structuré.

Ce qu'il ne résout pas à lui seul

Une vignette ne restitue pas le déroulement d'une vidéo. Une vue imprimée ne permet pas d'explorer un panorama. Des liens peuvent donner accès à ces contenus, mais il faut encore prévoir leur disponibilité et leur conservation.

Certains PDF peuvent intégrer du multimédia. Sa lecture dépend toutefois des formats, des lecteurs et des conditions de sécurité. L'enjeu n'est donc pas d'opposer un PDF supposément incapable à un Bundle, ou Dossier de Preuve, universel : c'est de tester le parcours réel du destinataire. [21]

À distinguer	Ce que cela signifie
Un fichier PDF	Un format de document ; pas, à lui seul, une garantie d'authenticité.
Un original électronique	Un document dont les conditions d'établissement, d'identification et d'intégrité sont maîtrisées.
Une copie numérisée	La reproduction d'un document ; à ne pas confondre avec l'original.

LE REPÈRE JURIDIQUE

L'article 1366 du Code civil conditionne l'équivalence probatoire de l'écrit électronique à l'identification de son auteur et à son intégrité.

05 / LA PHOTOGRAPHIE NUMÉRIQUE

Montrer le détail. Le rendre retrouvable.

La force d'une photographie ne tient pas seulement à sa définition. Elle tient à la possibilité de comprendre ce qu'elle montre, où elle a été prise et à quelle constatation elle se rapporte.

1 / SITUER

Une vue d'ensemble identifie la façade, la pièce ou l'équipement.

2 / RAPPROCHER

Une vue intermédiaire relie le point observé à son environnement.

3 / DÉTAILLER

Un gros plan rend lisible l'élément utile, avec une échelle lorsque c'est pertinent.

Le progrès : moins de manipulations, plus de cohérence

La capture numérique permet de vérifier l'image sur place. L'intégration dans un outil de rédaction peut ensuite associer les photographies aux sections et automatiser leur numérotation. Master Report propose notamment cette intégration, des annotations et la géolocalisation des images. [20]

Le bénéfice recherché n'est pas seulement un document plus rapide à composer : c'est une moindre rupture entre ce qui est observé sur le terrain et ce qui sera compris lors de la lecture.

La discipline à conserver

Privilégier la netteté, une exposition lisible et un cadrage explicite. Conserver le fichier issu de la capture, pas uniquement l'image redimensionnée dans le PDF. Séparer les versions de consultation annotées ou occultées du fichier conservé, avec une traçabilité adaptée. La conservation intègre des annexes reste une exigence professionnelle. [8]

Les métadonnées de date et de position sont des indications techniques : les traiter comme des éléments à vérifier, non comme une preuve autonome de toutes les circonstances. Une amélioration générative qui reconstruit ou supprime des détails n'a pas sa place dans l'illustration présentée comme fidèle de la scène constatée.

UN REPÉRAGE QUI RÉSISTE AU PARTAGE

Préférer une référence telle que **S03-P012 — mur nord, au-dessus de la baie** à un fichier nommé seulement IMG_4821. Le même identifiant doit pouvoir être retrouvé dans le texte, l'index et le dossier de photographies.

06 / VIDÉO & SON

Restituer ce qu'une image fixe ne montre pas.

Un écoulement, une ouverture qui se bloque, une succession d'événements : lorsque le fait observé comporte un mouvement ou une durée, la vidéo peut apporter une information distincte de la photographie.

Le mouvement, la séquence et le contexte sonore

La vidéo permet de revoir le déroulement d'une opération observée. Elle peut montrer l'apparition d'un phénomène, son interruption ou les conditions d'une manipulation. Le texte précise qui agit, ce qui est fait et ce qui est personnellement constaté, sans transformer l'image en conclusion sur la cause d'un désordre.

Le son peut compléter cette restitution, sous réserve du cadre de la mission et des droits des personnes. **Un enregistrement sonore n'est pas une mesure acoustique calibrée** : le microphone, la distance et les réglages influencent le résultat. Il ne suffit pas à quantifier un niveau réglementaire.

Filmer pour documenter, non pour mettre en scène

Préférer des séquences identifiables, un cadrage stable et une durée adaptée. Documenter les interruptions utiles à la compréhension. Un assemblage de clips doit rester identifiable comme tel : il ne doit pas donner l'illusion d'une continuité qui n'a pas été enregistrée. Les règles professionnelles excluent la mise en scène et le stratagème. [8]

Conserver les séquences sources, souvent appelées **rushs**, en plus du film de consultation. Dans le PV, une référence de fichier et un repère de lecture, par exemple **V02, 00:42 à 01:03**, permettent de retrouver le passage utile. Ce repère situe un passage dans le fichier ; il ne date pas l'événement.

ANTICIPER LE VOLUME

À titre de calcul, **1 minute à 10 Mbit/s représente environ 75 Mo**, soit 750 Mo pour 10 minutes. Hypothèse de débit total constant, hors surcoûts de conteneur : $10 \times 60 \div 8$. Le volume réel dépend des réglages. Il faut dimensionner transfert et sauvegarde, pas seulement la capture.

07 / PHOTOS & VIDÉOS PAR DRONE

Prendre de la hauteur. Élargir l'observation.

Le drone n'est pas un média supplémentaire : c'est un moyen de capturer des photographies et des vidéos depuis un point de vue aérien. Il complète les vues au sol lorsque l'accès ou l'étendue du site le justifie. [22]

VOIR EN HAUTEUR

Toitures, façades et ouvrages peu visibles depuis le sol.

VOIR L'ENSEMBLE

Chantiers, parcelles et zones sinistrées dans leur environnement.

COMPARER

Des vues datées, depuis des positions comparables, avant et après une intervention.

Une vue d'ensemble, puis le détail utile

Pour une toiture endommagée, une photo aérienne situe le versant et les éléments visibles ; une vidéo peut relier plusieurs zones dans une même séquence. Les vues au sol complètent la lecture. [22] Une image aérienne ne constitue, à elle seule, ni une mesure exacte ni une explication de la cause du dommage.

Préparer le vol, garder la maîtrise du constat

Le constatant peut télépiloter s'il remplit les conditions applicables, ou recourir à un prestataire. Il garde la maîtrise des opérations et distingue ce qu'il observe personnellement des fichiers remis par un tiers. Préciser qui pilote, quand, où et comment les images sont obtenues. [8][22]

Vérifier la catégorie de vol, les qualifications requises, les restrictions de survol et de captation, les déclarations ou autorisations nécessaires, l'assurance et la météo. L'usage professionnel n'impose pas automatiquement la catégorie spécifique : le risque de l'opération est déterminant. Respecter la vie privée et limiter les prises de vue au besoin de la mission. [23][24][13]

RELIER LES VUES AU DOSSIER

Conserver les fichiers sources et leurs métadonnées, identifier les séquences et les relier aux observations du PV. Dans le **Bundle, ou Dossier de Preuve**, classer photos et vidéos aériennes avec les vues au sol ; tester leur lecture dans les formats retenus. Le drone change le point de vue, pas l'exigence de traçabilité. [8]

08 / LA PHOTOGRAPHIE 360°

Comprendre l'espace, pas seulement le cadre.

La photographie classique choisit un angle. Le panorama 360° permet au lecteur d'explorer les directions autour d'un point de prise de vue. Son apport principal est le contexte spatial.

Ce que le lecteur gagne

Dans un local, une cour ou une zone de chantier, un panorama peut aider à comprendre la disposition des lieux, la relation entre plusieurs éléments et la place d'un détail dans son environnement. Plusieurs points de vue reliés peuvent composer un parcours de consultation.

Le 360° est particulièrement utile lorsque la difficulté n'est pas de voir une anomalie, mais de comprendre **où elle se trouve par rapport au reste**. Une image de détail demeure nécessaire pour une inscription, une fissure fine ou un petit objet.

LE CONTEXTE

Le panorama donne une lecture de l'environnement autour du point choisi.

LE DÉTAIL

La photo rapprochée rend lisible le fait qui appelle l'attention.

LE SENS

La description précise le lieu, l'observation et les limites de la constatation.

Ce que le 360° ne promet pas

Il ne voit pas derrière les objets ni à travers les obstacles. Il ne constitue pas, par lui-même, un relevé 3D métrique. La résolution est répartie sur une scène très large ; un agrandissement ne crée pas les détails absents.

UN CHAMP PLUS LARGE, UNE VIGILANCE PLUS LARGE

Un panorama peut aussi enregistrer des visages, des documents ou des espaces sans lien avec la mission. Choisir les points de vue en fonction du besoin et limiter les données personnelles recueillies au nécessaire. [13]

09 / CARTOGRAPHIE & GÉOLOCALISATION

Relier les observations au territoire.

Sur une voirie, un ensemble immobilier ou plusieurs sites, la difficulté est parfois moins de voir que de retrouver. La carte apporte une porte d'entrée géographique dans le dossier.

Une lecture par les lieux

Des points reliés aux photographies permettent de parcourir les observations par secteur. Le lecteur peut passer d'un repère cartographique à une section du PV, puis aux fichiers correspondants. Pour une mission étendue, ce mode d'accès complète utilement le sommaire.

La carte ne remplace toutefois pas l'adresse, la désignation des lieux et les repères matériels. Une position enregistrée par l'appareil situe généralement **le point de prise de vue**, pas nécessairement l'objet photographié à distance.

UN CHIFFRE À INTERPRÉTER

GPS.gov cite une précision typique d'environ **4,9 mètres pour un smartphone à ciel ouvert**. Ce n'est ni une garantie pour chaque appareil ni une précision cadastrale. Bâtiments, arbres, réflexions du signal et conditions de réception peuvent dégrader la localisation. [12]

Trois vérifications simples

La cohérence. Comparer le point affiché au lieu réel et aux repères photographiés. Une position manifestement erronée ne doit pas devenir une information certaine par simple affichage sur une carte.

La portée. Distinguer un fond de carte, une vue aérienne et une observation faite le jour du constat. Le fond cartographique ne démontre pas à lui seul l'état contemporain des lieux ou une limite de propriété.

L'autonomie. Tester le dossier sans réseau : certains fonds de carte peuvent appeler des ressources en ligne. Conserver, lorsque c'est utile et autorisé, un plan statique de repérage et les coordonnées, afin que la lecture essentielle ne dépende pas du service cartographique.

Une carte situe. Une photographie montre. Le constat explique ce qui a été observé.

10 / Le Bundle, ou Dossier de Preuve

Un dossier. Plusieurs modes de lecture.

Le Bundle, ou Dossier de Preuve, désigne ici un ensemble organisé qui réunit le PV, ses médias et une interface de consultation. L'objectif : éviter que le lecteur doive reconstruire lui-même les liens entre les pièces.

Couche	Fonction dans le dossier
1 / LE PV	La mission, les circonstances, les descriptions, les références aux médias et la version documentaire de référence.
2 / LES MÉDIAS	Photographies et vidéos, au sol ou par drone, panoramas, plans et pièces utiles, identifiés sans ambiguïté.
3 / LA NAVIGATION	Un sommaire, des renvois, des lecteurs et, lorsque c'est pertinent, une carte pour explorer le dossier.

De l'envoi de fichiers à la remise d'un ensemble

Dans un dossier dispersé, le PDF arrive par courriel, la vidéo par un lien temporaire et les photos par un autre transfert. Le destinataire doit comprendre ce qui manque, quel fichier correspond à quelle section et quelle version conserver.

Dans un dossier organisé, le même repère peut conduire du texte à la photo, du lieu au panorama ou de la description au passage vidéo. Le client transmet un ensemble intelligible à son conseil, plutôt qu'une collection de pièces à remettre en ordre.

Le choix d'un ensemble téléchargeable

Master Report propose un Bundle, ou Dossier de Preuve, regroupant notamment le PDF final, une lecture immersive des descriptions et médias, ainsi qu'une carte lorsque des données GPS sont présentes. L'ensemble est remis sous forme d'archive ZIP consultable après extraction. [18] Ce modèle vise à donner au destinataire la maîtrise d'une copie locale, plutôt qu'un accès uniquement hébergé. [19]

Ce que le Bundle, ou Dossier de Preuve, ne change pas

Ce terme ne crée pas une nouvelle catégorie juridique de constat. Un fichier ZIP n'est ni une signature, ni une garantie automatique d'intégrité, ni un système d'archivage pérenne. La version du PV, ses renvois et la conservation des fichiers doivent rester maîtrisés. [7][9][14]

11 / CHOISIR LES MÉDIAS

Le bon média pour la bonne question.

Un dossier utile n'est pas celui qui contient tous les formats. C'est celui dans lequel chaque format apporte une information nécessaire et facile à retrouver.

Support	Question traitée	Complément utile	Limite à garder en tête
Photographie	Que voit-on précisément ?	Vue d'ensemble et légende.	Un cadrage ne montre pas tout.
Vidéo	Comment cela se déroule-t-il ?	Conditions, fichier source, repère de lecture.	Ne démontre pas seule une cause.
Son	Qu'entend-on dans ces conditions ?	Lieu, durée, contexte de capture.	Ne remplace pas une mesure calibrée.
360°	Comment les lieux s'organisent-ils ?	Photos de détail et points de vue identifiés.	Ni exhaustif, ni métrique par nature.
Drone	Que voit-on depuis un point de vue aérien ?	Vues au sol, lieu, date et conditions de capture.	Vol encadré ; pas une mesure exacte par nature.
Carte	Où se trouvent les observations ?	Adresse et repères matériels.	Position approximative ; fond parfois ancien.
PDF	Quel est le récit structuré du constat ?	Index stable des pièces et médias.	Le format ne suffit pas à garantir l'authenticité.
Bundle, ou Dossier de Preuve	Comment consulter et transmettre l'ensemble ?	PV, médias, index et consignes.	Ne dispense pas de sauvegarder.

Deux combinaisons raisonnées

Voirie avant travaux. Le PV et les photographies décrivent les zones observées ; une carte facilite le repérage. Quelques vues 360° peuvent clarifier un carrefour ou une configuration complexe. Filmer tout le parcours n'est utile que si la continuité apporte une information supplémentaire.

Portail dont l'ouverture s'interrompt. Une séquence montre le déroulement, une vue d'ensemble situe l'installation et des photos rendent les détails lisibles. Le constat décrit l'interruption observée, sans attribuer automatiquement une cause technique.

Cas illustratifs, non tirés de dossiers réels. Le choix du support reste subordonné à la mission, au cadre applicable et aux constatations personnellement effectuées. [7][8]

12 / LA CHAÎNE DE CONFIANCE

Du terrain à la remise : six points de contrôle.

Plus les supports se multiplient, plus leurs liens doivent être explicites. La fiabilité du dossier repose sur toute la chaîne, et pas uniquement sur le fichier final.

1. Le cadre et le constatant

L'ordonnance de 2016 vise des constatations matérielles, sans avis sur leurs conséquences de fait ou de droit. Elles font foi jusqu'à preuve contraire, sauf en matière pénale où elles valent simples renseignements. Pour les constats à la requête des particuliers dressés par un clerc habilité, l'article 11 prévoit sa signature et la contresignature du commissaire de justice. [7][10] Le statut des clercs a été modernisé en 2025. [11]

2. L'intégrité des fichiers

Conserver les sources et distinguer les versions de consultation. Une empreinte de hachage, telle que SHA-256, aide à vérifier qu'un fichier correspond à une référence conservée de manière fiable. Elle ne prouve, à elle seule, ni l'auteur ni la date ou la vérité de la scène. [14]

3. La cohérence entre PV et médias

Contrôler les noms, les numéros, les passages vidéo et les renvois. Identifier la version remise. Après toute modification, vérifier l'ensemble plutôt que remplacer isolément un fichier au risque de créer une contradiction.

4. Une communication exploitable

En procédure, les pièces invoquées doivent être communiquées et pouvoir être discutées utilement. Prévoir un PDF repérable et des fichiers lisibles ; un lien expiré ne remplit pas cette fonction. Les modalités de dépôt restent celles de la juridiction concernée. [17]

5. La confidentialité

Limiter les données au besoin de la mission, vérifier les destinataires et sécuriser les transferts. La CNIL recommande notamment le chiffrement des pièces sensibles et la transmission des secrets par un canal distinct. [13][16]

6. Une conservation effectivement testée

Définir les responsabilités de sauvegarde, les accès et les durées applicables. Tester la restauration et l'ouverture des fichiers. La CNIL recommande des copies régulières, une sauvegarde géographiquement distincte et au moins une copie isolée hors ligne. [15]

13 / DÉPLOYER DANS L'ÉTUDE

Avancer par usages. Mesurer le gain réel.

La transition peut commencer par une seule famille de constats. Mieux vaut un parcours simple, compris de l'équipe et du client, qu'une multiplication immédiate des formats.

Semaine 1 / Observer l'existant

Sur quelques dossiers récents, relever le temps de classement des photos, de rédaction, de contrôle et de remise. Identifier les difficultés concrètes : pièce introuvable, mauvaise version, vidéo non téléchargée, client qui ne sait pas ouvrir l'ensemble.

Semaine 2 / Tester un cas pertinent

Choisir une mission où un média supplémentaire apporte une information utile. Définir la structure des sections, les identifiants et le contenu remis. Le constatant reste responsable de ses observations. Le contrôle matériel des fichiers peut être organisé avec l'équipe.

Semaine 3 / Tester le destinataire, pas seulement l'outil

Faire ouvrir le dossier par une personne qui ne l'a pas produit. Peut-elle retrouver une photo, lancer une vidéo, identifier le PDF et conserver une copie ? Tester aussi sans connexion et sur un autre poste. Joindre des consignes de remise courtes.

Semaine 4 / Standardiser ce qui fonctionne

Conserver le modèle utile, former les collaborateurs et formaliser les contrôles avant envoi. Mesurer le temps total, les incidents de lecture et les demandes de renvoi, pas uniquement la vitesse de saisie. Retrancher le temps supplémentaire de capture, de transfert et de vérification.

UN EXEMPLE DE CALCUL, PAS UNE PROMESSE

12 minutes nettes gagnées × 40 constats par mois = 8 heures par mois. Cette simulation ne constitue ni une moyenne de la profession ni un résultat mesuré de Master Report. Elle montre comment traduire vos propres mesures en capacité disponible.

Pour le client, formuler la valeur en termes concrets : **retrouver les pièces, comprendre les lieux, transmettre un dossier organisé.** La technologie devient un service lorsque le destinataire sait effectivement s'en servir.

POUR PASSER À L'ACTION / MASTER REPORT

Faites évoluer le livrable. Gardez la maîtrise du constat.

Le constat de demain n'est pas nécessairement plus long. Il est plus facile à comprendre, à parcourir et à transmettre, sans renoncer à la rigueur de sa rédaction.

Master Report accompagne la rédaction des constats sur iPad et iPhone : structuration par sections, photographies intégrées, annotations, géolocalisation, vidéos et photographies 360°. La rédaction sur le terrain peut se faire hors connexion ; les échanges avec l'espace client et la génération du Bundle, ou Dossier de Preuve, nécessitent une connexion. [20][18]

SUR LE TERRAIN

Rapprocher descriptions et captures au fil des constatations.

À LA RELECTURE

Vérifier la cohérence du document et des médias associés.

À LA REMISE

Proposer, pour les dossiers compatibles, un ensemble structuré à consulter et conserver.

Le Bundle, ou Dossier de Preuve, de Master Report

Il peut réunir le PV, une présentation immersive, les photographies, les vidéos, des vues 360° et une carte selon les contenus du dossier. La documentation prévoit une consultation locale après téléchargement et extraction. **Télécharger n'est pas archiver** : conserver et sauvegarder l'ensemble reste indispensable. [18][19]

DÉCOUVRIR, PUIS TESTER

Cliquez-ici pour voir un exemple de Bundle, ou Dossier de Preuve

Tester Master Report gratuitement pendant 30 jours : www.master-report.com



Essai gratuit, sans engagement. [20]

MASTER REPORT / www.master-report.com

RÉFÉRENCES

Sources & repères

Sources consultées le 12 octobre 2026. Les chiffres conservent leur date et leur périmètre. Les recommandations de méthode ne remplacent pas l'examen du cadre propre à chaque mission. Les titres ci-dessous sont cliquables.

[1] CNCJ. La profession en chiffres.

2 208 offices au 1er janvier 2026.

[2] CNCJ. Rapport d'activité triennal 2022-2025.

Présentation du 29 décembre 2025 : 3 748 professionnels au 1er janvier 2025.

[3] Arcep et partenaires. Baromètre du numérique 2026.

Enquête CRÉDOC 2025 ; smartphone, p. 59 ; population de 12 ans et plus.

[4] Adobe. Histoire du PDF.

Création du format en 1993.

[5] ISO. ISO 32000-1:2008.

Format PDF 1.7 ; publication en juillet 2008.

[6] Loi n° 2000-230 du 13 mars 2000.

Adaptation du droit de la preuve et signature électronique.

[7] Ordonnance n° 2016-728, article 1.

Constatations matérielles et portée probatoire.

[8] Règles professionnelles, article 15.

Arrêté du 27 février 2024 : rigueur et conservation des annexes.

[9] Code civil, articles 1366 et 1367.

Écrit électronique, identification, intégrité et signature.

[10] Ordonnance n° 2016-728, article 11.

Constats dressés par les Clercs habilités.

[11] Décret n° 2025-258 du 21 mars 2025.

Statut des Clercs ; entrée en vigueur le 1er avril 2025.

[12] GPS.gov. GPS Accuracy.

Précision indicative et facteurs de dégradation du signal.

[13] CNIL. Minimiser les données collectées.

Nécessité, proportion et durées de conservation.

[14] CNIL. Chiffrement, hachage, signature.

Fonctions et limites des mécanismes cryptographiques, 14 mars 2024.

[15] CNIL. Sécurité : sauvegarder.

Copies, isolement et tests de restauration, 14 mars 2024.

[16] CNIL. Sécuriser les échanges avec l'extérieur.

Destinataires, transferts et chiffrement, 14 mars 2024.

[17] Code de procédure civile, articles 15 et 132.

Contradiction et communication des pièces.

Consulter aussi l'article 132

[18] Master Report. Le Bundle, ou Dossier de Preuve — documentation.

Contenu, génération, téléchargement et compatibilités.

[19] Master Report. Le Bundle, ou Dossier de Preuve, by Master Report.

Présentation du livrable interactif et de sa copie locale.

[20] Master Report. Fonctionnalités et offre.

Application mobile, photos, vidéos, 360° et essai.

Conditions de l'essai sur le site de l'éditeur

[21] Adobe. Lecture de multimédias dans les PDF.

Formats et conditions de lecture dans Acrobat.

[22] CNCJ. Constat par drone.

Usages et maîtrise des opérations, 25 août 2025.

[23] DGAC. Drones en catégorie ouverte.

Conditions de vol, restrictions et vie privée.

[24] DGAC. Drones en catégorie spécifique.

Déclarations, autorisations et exigences applicables.

Les exemples et calculs pédagogiques ne sont pas des statistiques de la profession. Les fonctionnalités logicielles décrites peuvent évoluer : consulter la documentation de l'éditeur.